



Bulletin spécial France Ports Accueil de la Fédération nationale des associations d'accueil de marins (FNAAM)

Rétrospective de l'année 2020

Marie-Christine LE NAY
Présidente de la FNAAM

- **Relationnel avec les différentes instances**

Lors de cette année 2020, confrontés à une situation sanitaire exceptionnelle complexe et évolutive (variants Sud-Africain, Brésilien), notre principale instance de contact et dialogue a été le Conseil Supérieur des Gens de Mer. Deux interventions lors d'une audio/conférence et d'une autre en visio/conférence faisant suite à l'exposition des comptes rendu des Commissions portuaires où nous avons précisé les différents points sur la nécessité de joindre absolument les marins en escale, la difficulté d'accessibilité aux sites par manque d'attestation de sortie et sur le fait de notre action et situation différemment perçue et comprise (sommes-nous considérés comme : bar, restaurant, local associatif ?). Ce dernier point démontre une difficulté de reconnaissance d'identité des associations d'accueil de marins face aux différentes instances administratives locales voir nationales pour obtenir les autorisations de fonctionnement concernant notre activité de base : le bien-être des marins. Certaines associations ont obtenu plus facilement ces « laisser passer » dérogatoires par leur DTTM locale, mais la majorité a dû faire face au dilemme du besoin vital des marins (social, psychologique) et les moyens et possibilités de pouvoir répondre à cette problématique essentielle.

- **Organisations des associations lors de cette période à rallonge ; différentes actions effectuées**

Le premier confinement a donné lieu à des questionnements des associations par rapport aux règles administratives en relation avec le fonctionnement, les autorisations diverses, les décisions d'ouverture ou non des structures d'accueil, les visites à bord des navires, les services pouvant être rendus aux marins, les formalités pour le chômage partiel des salariés, les organismes et autorités pouvant intervenir.

Tous ces questionnements n'ont pas eu lieu pour le second confinement mis à part le fait de la situation des associations d'accueil de marins considérées comme : association propre ? comme association caritative ? comme bar ? salle de réunion ? Quelle identité leur attribuer ? Ce questionnement a été évoqué lors du dernier CSGM de novembre 2020 ; l'identification exacte des structures d'accueil de marins n'est absolument pas définie ni reconnue dans des textes, d'où la difficulté de fonctionnement ou non fonctionnement suivant les situations, il a fallu bien souvent que chaque association se débrouille par elle-même.

- **Incidences sur la mobilisation/démobilisation des adhérents/bénévoles/salariés**

Les associations employant des salariés ont eu accès au chômage partiel ce qui leur a permis de pouvoir faire un service minimum auprès des navires, quant aux associations essentiellement composées de bénévoles les locaux sont restés fermés pendant les périodes de confinement voire après celui-ci en fonction des directives administratives locales.

Du fait de la non ouverture des accueils, de la conjoncture sanitaire et de l'âge de la plupart des bénévoles, la participation aux accueils s'est restreinte.

- **Informations diffusées par la FNAAM**

La Fédération a diffusé toutes les informations nationales voir internationales dont elle a eu connaissance dans le but d'aider les associations adhérentes à faire face à une situation de crise touchant la totalité d'entre elles ;

Alain COUDRAY
Cofondateur de la FNAAM

Chacun sait que le commerce maritime représente 90% du commerce mondial et que, malgré la crise sanitaire qui a débuté les premiers mois de 2020, l'approvisionnement des Etats par la flotte mondiale marchande a généralement pu être assuré. Mais, alors que les media mettaient en exergue les éboueurs, les agriculteurs les caissières permettant aux populations « confinées » de continuer à vivre, personne ne parlait des marins grâce auxquels les produits alimentaires, d'équipement ou de santé continuaient à arriver dans nos ports.

Mais ces « travailleurs invisibles », par centaines de milliers, ont depuis début de la pandémie, des conditions de vie très difficiles résumées par la phrase d'un philippin : « Life during Covid is hell ! » Outre le stress psychologique de savoir leur famille loin et exposée au virus, ce fut, rapidement l'obligation de rester à bord à l'expiration de leur contrat. Interdiction par le capitaine, souvent à la demande de l'armateur de débarquer pour maintenir l'équipage hors du virus. Mais très vite les relèves, qui concernent en temps normal 100 000 marins par mois, étaient bloquées du fait de la fermeture des frontières, de la suppression des vols internationaux et le plus souvent de l'interdiction portuaire de descendre à terre. Et, même si le débarquement d'un marin s'avérait possible, c'était l'impossibilité pour son remplaçant de rejoindre le navire. De ce fait de nombreux marins dépassent la limite maximum des onze mois d'embarquement, prévue par la Convention sur le Travail Maritime (CTM2006) avec les conséquences que l'on devine sur leur santé physique ou mentale.

Lors des escales, durant premier confinement, même si la descente à terre avait été autorisée, tous les foyers d'accueil de marins étaient, comme tous les bars et restaurants, fermés et les plus âgés de nos bénévoles confinés chez eux. Alors que beaucoup de nos salariés étaient mis en chômage partiel. S'est alors mis en place lorsque c'était possible un service d'aide aux marins au pied de la coupée du navire (vente de cartes téléphoniques, courses à la demande...). Entre les deux confinements, beaucoup de navires ont maintenu l'interdiction de

descendre à terre malgré la réouverture des foyers. Malgré la réaction de plusieurs associations invoquant le droit pour le marin d'aller à terre confirmé par la CTM 2006, rien n'a changé. Toutefois des visites à bord ont pu reprendre dans certains ports.

Au plan international l'action d'ITF, bientôt rejointe par les armateurs (ICS) s'est mobilisée pour faire reconnaître les marins comme « travailleurs clés », et que, comme tels, ils ne se voient pas opposer de restrictions de déplacement. L'Organisation Maritime Internationale (OMI), qui a organisé en détail les protocoles sanitaires des relèves d'équipages, est à l'initiative d'un sommet réunissant la majorité des Etats maritimes, qui, en juillet 2020, reconnaît officiellement aux marins ce statut ; Ceux-ci, vue la nécessité d'un « transport maritime sûr et efficace » doivent pouvoir bénéficier d'exemptions de quarantaines, d'assouplissement sur les exigences de visa pour faciliter ces relèves.

Le recul estival de la pandémie améliore la situation mais, dès le rebond de l'épidémie, les restrictions aux déplacements redeviennent la règle de nombreux Etats et la suppression de nombreux vols internationaux bloque à nouveau les relèves. Certains Etats, comme l'Australie, Singapour et plusieurs pays européens dont la France, facilitent le déplacement des marins. Outre l'aide ponctuelle de plusieurs de nos associations à ces mouvements de marins, il faut noter le fait que pour les pays de l'Océan Indien, le port de la Réunion joue le rôle d'un « hub » pour les relèves d'équipages de plusieurs milliers de marins avec l'aide importante de notre association locale.

Au plan international, deux faits importants pour tenter de venir en aide aux marins bloqués par ces difficultés des relèves.

- Le 1^{er} décembre les 193 Etats de l'ONU adoptent une résolution qui « demande aux Etats membres de désigner les marins comme travailleurs clés et de permettre aux marins bloqués d'être rapatriés »
- A l'initiative de la France, est créée au niveau de l'OMI une base de données mondiale des ports permettant d'avoir accès pour chaque port des informations concernant le déplacement des marins, permettant ainsi de connaître les ports sécurisés autorisant les relèves.

A noter aussi l'initiative intéressante d'une psychologue de St Nazaire ayant créé un centre ressource d'aide psychologique en mer, en liaison avec le Centre de Consultation Médical Maritime de Toulouse qui suit déjà plusieurs dizaines de marins souffrant de stress psychologique.

Enfin en ce qui concerne nos associations, dont l'activité et donc les recettes ont chuté durant cette année de crise sanitaire, félicitons-nous de pouvoir maintenant bénéficier de l'aide portuaire basée sur les droits de port qui paraît bien fonctionner partout, leur permettant de poursuivre leur action indispensable d'aide et d'accueil au profit des marins fortement impactés par les conséquences de cette pandémie.

En 2020, temps de pandémie :

Les membres de nos associations sont au confinement comme partout en France et partout dans le monde les foyers d'accueil de marins sont fermés et il n'y a plus de visites à bord.

Les marins ne peuvent pas sortir et sont peu de temps à quai après parfois un long temps au mouillage ; il leur faut parfois demander à celui qui passeagents, dockers, pilote de leur fournir le minimum nécessaire , souvent de quoi simplement appeler un proche.

Alerté par le personnel du port et , comme nous l'a suggéré notre Fédération, nous avons mis en place à Dunkerque un service de livraison à quai pour les navires le souhaitant.

Nous avons mis au point un formulaire (cf PJ) présentant notre offre de cartes internet, dont une réduction pour les cartes LEBARA, les plus fréquemment demandées (12GO pour 10€) .

Le CBE de Dunkerque nous a octroyé une aide de 650€ couvrant un peu moins de 50% de notre effort d'aide aux marins.

Ces formulaires sont distribués, à notre demande, dans les navires par le pilote et/ou par l'agent.

Nous sommes informés d'un besoin par mail (tel que suggéré par le formulaire), ou un membre de l'équipage nous appelle (Erwan ou Bernard). Nous prenons Rendez-vous, préparons la livraison.

Fort de notre autorisation demandée à la DDTM, nous nous rendons au pied de la passerelle et livrons très rapidement la commande, avec un minimum de contact avec les marins le plus souvent masqués, comme nous.

Nous avons ainsi effectué une soixantaine de livraisons depuis le 13 avril 2020, essentiellement des cartes Lebara en promotion, mais aussi des affaires de toilettes (Erwan a fourni ainsi des déodorants pour tout l'équipage de l'ARKLOW WAVE (une demande du capitaine ?)). Nous allons fournir à l'électricien du LUDWIG SCHULTE de quoi réparer son écran de Téléphone portable quand il repassera à Dunkerque. Les « FORTS » venant des Antilles en début de semaine nous font en général une razzia dans le stock de cartes THREE, beaucoup plus chères mais internationales.

Nous avons aussi fourni des pétroliers et minéraliers. Je pense au PEGASUS qui après 10 jours de mouillage à admirer la bouée du Dyck a appris qu'il pouvait se rendre au quai minéralier dans la nuit (vers minuit) mais devait repartir pour 4h le lendemain matin

En dehors des périodes de strict confinement nous avons repris les visites à bord. Même s'il n'y a plus guère qu'un seul bénévole qui fasse encore des visites depuis le port ouest, et d'autres qui accompagnent l'équipe du port Est. C'est au total 62 navires et environ 500 marins qui auront été visité par l'association en 2020. Soit très peu.

Le contact avec les marins est très bref, mais nous sommes toujours accueillis avec un grand sourire. C'est là que nous trouvons notre récompense, dans le regard de ces marins qui vont pouvoir appeler temps qu'ils sont encore à quai et qu'il y a du réseau (même si parfois c'est peu de temps).

Bernard

Dunkerque – « Association loonoise des amis des marins »

Notre Association Loonoise des Amis des Marins créée en 1996 était à l'origine une branche de l'Association des Amis des Marins avec laquelle elle entretient une bonne collaboration. Depuis le 11 avril 2000 les statuts déposés à la sous préfecture de Dunkerque précisent son objet: *« Aide aux marins sous toutes ses formes dans un esprit de solidarité et de respect de la personne humaine , notamment l'accueil des marins, de leur famille et des routiers du transport maritime ».*

A ses débuts notre Association a été hébergée dans un bâtiment du Grand Port Maritime de Dunkerque dont le Directeur Général était alors M.Bruno VERGOBBI . Le contrat d'amodiation rédigé par le Grand Port Maritime de Dunkerque précisait *«qu'en contre partie de cette gratuité accordée ,l'amodiataire s'engage durant toute la durée du contrat à tenir une permanence d'accueil aux chauffeurs routiers , tous les jours hormis les dimanches et jours fériés de 8 à 21h00 «Un autre article (12) du contrat d'amodiation précise que l'amodiataire»s'engage à veiller que les utilisateurs (marins,membres, chauffeurs routiers, autres personnes , etc ...) fréquentant l'établissement ne provoquent pas de troubles, bruits, etc. pouvant gêner dans leurs fonctions les services de Douane et du GECOM/UMC amodiataires du rez de chaussée.* La modification du domaine portuaire entraînant la démolition de ce local nous a conduits à en chercher un nouveau. C'est celui sur lequel nous avons pu, grâce à un appel de fonds généreux, trouver les 207.000 € qui ont permis de financer la construction du nouveau Club qui a ouvert ses portes en 2007 avec toujours la même politique adoptée depuis le début du Club : *large plage horaire d'ouverture, associer leschauffeurs routiers et autres travailleurs du monde portuaires au monde des marins.*

Pour 2020 voila ce que ça donne: 1erJanvier au 14 mars Club ouvert, reçu 192 marins.-du 16 mars au 2 juin Club fermé –Pas de marin-Du 2 juin au 31 décembre –confinement mais Club ouvert seulement pour vente à emporter avec deux équipes travaillant une semaine sur deux. 1ère semaine Lorenzo Manceau, et Delphine Deldique . Lorenzo commence à 9h30 et termine à 15 ou 16e heures suivant besoin et Delphine fait 10/14h00. La semaine suivante Patricia Manceau remplace son frère et Eleonore Wintrebert remplace Delphine. Pour cette période Juin/Décembre 2020 nous avons reçu 146 marins, ce qui fait un total de 338 marins pour l'année 2020. Pour l'année 2019 le nombre de marins reçus est de 1242. C'est moins que les années précédentes. On sent que les instructions armatoriales visant à empêcher les marins d'aller à terre et de courir le risque d'être atteint du coronavirus et de le propager à bord sont appliquées. Notre port reçoit souvent des gros porte conteneurs de plus de 20.000 EVP,, on imagine facilement les frais financiers occasionnés par un tel navire s'il était bloqué au port pour des raisons sanitaires. Ces consignes sont appliquées moins rigoureusement sur les «feeders»de petites tailles dont les équipages n'arrivent que rarement à 13 ou 14 personnes. Au premier confinement du 16 mars au 2 juin , nos collègues des Amis des Marins de Dunkerque avaient mis au point , avec les Pilotes , un système pour pouvoir équiper les équipages, bloqués à bord, de cartes téléphoniques leur permettant d'être en liens avec leur familles. Nous participons à ce système en mettant à leur service notre logistique, véhicule et local, et procédons à la vente des cartes qu'ils laissent en dépôt. Le nombre de navires visités par l'Alam pendant la période de non confinement est

121. D'autres visites sont faites par les autres associations (Amis des Marins et Missions to Seafarers). Notre minibus a parcouru 3100 kms.en 2020.

Angel Llorente



– Le Havre –
« Association havraise des amis des marins »

2020, une année bien particulière !

Un début déjà compliqué sur la ville portuaire du Havre fortement impactée par les mouvements de protestation de fin 2019 et début 2020 dans le cadre de la réforme des retraites, avec de nombreuses escales annulées, un trafic portuaire en recul et des marins préférant rester à bord. Pour le nouveau bureau de direction de l'Association ce fut une période peu favorable à la prise de contacts avec nos soutiens portuaires et économiques alors que nos recettes déclinaient dangereusement du fait de la baisse de notre activité d'accueil.

En février, dans ces conditions nous avons accepté un congé sans solde pour un salarié, ce qui a soulagé nos finances pendant 5 mois, avec 6 salariés au lieu de 7.

Dès le 14 mars, à l'annonce du premier confinement la décision a été prise de suspendre l'activité, car d'une part les marins craignaient de se rendre à terre et d'autre part nous ne souhaitons pas mettre en danger nos actifs, bénévoles et salariés. Le local a donc été mis en ordre et fermé, et les véhicules désarmés sur le parking. Les salariés, sauf notre coordinateur, ont été mis en chômage partiel et leurs salaires réglés à 100 %, grâce notamment aux aides de l'Etat.

Durant cette période il a été nécessaire de faire de nombreuses démarches. Boucler l'année comptable 2019 avec un changement de cabinet comptable, ouvrir les demandes d'indemnité pour nos salariés, obtenir les aides du fond de solidarité, relancer nos demandes de subventions, finaliser le versement par le GPMH des sommes prévues, ce qui n'a pas été chose aisée compte tenu de l'embouteillage des réseaux informatiques !

Le Bureau s'est réuni presque chaque semaine en vidéo conférence.

Dans ces conditions particulières s'il a été très compliqué d'apporter du soutien aux marins nous avons mis en place des solutions dans l'optique d'une reprise d'activité compatible avec la situation sanitaire.

Le 18 mai, la reprise partielle a consisté à effectuer des visites à la coupée et à proposer aux équipages quelques produits qu'ils pouvaient commander par Internet, WhatsApp ou téléphone. Les livraisons ont été effectuées avec le respect des gestes barrières. Nos salariés étaient en équipe réduite (18h/semaine au début). Après le 6 juin, les horaires quotidiens d'ouverture de ce service ont été prolongés d'une heure et la durée hebdomadaire de travail des salariés portée à 21h. La situation sanitaire de l'Hôtel des Gens de Mer qui nous héberge était problématique dans le partage des sanitaires avec les autres occupants de l'hôtel et nous avons dû transférer nos locaux pour cette

reprise partielle dans une maison éclusière mise fort opportunément à notre disposition par le Grand Port Maritime du Havre. Nous avons pu retrouver l'usage du local historique fin juin. Celui-ci a d'abord été ré-ouvert quelques heures par jour pour une dizaine de marins (philippins et turcs) ayant débarqué au port de Rouen et logés à l'Hôtel des Gens de Mer du Havre en instance de rapatriement.

Ce fonctionnement nous a permis de retrouver un peu d'activité, quelques recettes et surtout de renouer le contact auprès de marins confinés à bord de leurs navires ou à terre en attente de rapatriement. Chaque jour entre 5 et 10 navires ont été visités, avec en moyenne une vente par jour. Majoritairement ces ventes ont concerné des produits télécoms qui permettaient aux marins de communiquer avec leurs familles. Nous avons aussi distribué gratuitement aux marins des produits alimentaires dont la date limite de vente était très proche. De nombreux marins ont témoigné leur bonheur de nous voir revenir à leur rencontre.

A partir du 15 juin, bien que les autorités aient accepté la sortie des marins, ceux-ci sont restés majoritairement à bord confinés, les sorties n'étant pas autorisées par leur armement ou leur capitaine.

Les paquebots absents, le trafic portuaire en baisse, les escales plus courtes, tout freinait l'accueil des marins ! Sur l'été, nous estimons à plus de 70 % la baisse d'activité par rapport aux années précédentes. Au milieu de l'été, notre coordinateur a quitté l'Association pour lancer un projet personnel. Vu la situation, nous avons décidé de retarder son remplacement. Le suivi administratif et organisationnel a été partagé entre le Trésorier adjoint et le Président.

Nous avons profité de cette période de faible activité pour repeindre et réagencer une partie de notre local (par des adhérents et des salariés). Il est aujourd'hui équipé d'un plexiglass au niveau du comptoir, pourvu de gel hydroalcoolique (désinfection des mains obligatoire pour tous) et de masques à disposition des marins, des salariés et des adhérents. L'espace réservé aux salariés a subi une réfection partielle, les espaces dédiés à l'exposition des produits en vente réagencés pour éviter leur manipulation. Nos deux navettes ont été équipées d'un plexiglass de séparation entre chauffeur et passagers et pourvues de masques et gel à disposition des marins.

Notre équipe de bénévoles qui pilote le projet numérique a elle aussi beaucoup travaillé. Un nouveau site seamensclub.fr est en ligne. Il est amené à continuer à évoluer et nous permettra d'être plus présent, plus adapté à ce monde des réseaux sociaux qui évolue en permanence.

Le 9 septembre nous avons pu organiser notre Assemblée Générale en présence des adhérents. Le 29 septembre la commission portuaire de bien-être s'est réunie et le 27 Novembre le décret préfectoral attribuant notre subvention est paru. Nous aurons en 2021 un niveau de financement par le GPMH équivalent à celui de 2020, ce qui est une très bonne nouvelle en ces circonstances difficiles.

Au second confinement fin octobre, le club a de nouveau été fermé à l'accueil mais nous avons continué la livraison de commandes aux pieds des coupées. Les visites ont perduré, un salarié accompagnant Silvie Boyd, nouvelle pasteur de la Deutsche Seemannsmission. Ce partenariat a été très moteur dans notre fonctionnement.

Le 9 décembre, nous avons repris le transport des marins et l'accueil sans consommation. Notre local est calibré à 8 invités (8 m² pour chaque « guest »), avec boutique et service « take away only ». Pour Noël, 224 colis de l'AHAM ont été distribués aux marins en escale, avec entre autres une centaine de bonnets tricotés main par des bénévoles.

Aujourd'hui, en attente de la ré-ouverture des bars, nous restons sur ce modèle d'exploitation. Il n'est temporairement plus fait appel aux bénévoles chauffeurs. Les six salariés travaillent toujours en activité partielle.

Au bilan 2020, nous avons accueilli 2193 marins (9354 en 2019)

Visités 1210 navires (354 en 2019)
Effectués 159 ventes ou livraisons à bord (0 en 2019)
Nos véhicules ont parcouru 36490 km (82703 km en 2019)

Durant toute cette année, le Commandant de port et les autorités portuaires et maritimes nous ont particulièrement soutenus. Au Havre, des relèves d'équipage ont eu lieu, grâce notamment à un véritable « couloir de desserte » mis en place par les administrations entre Le Havre et l'aéroport Charles de Gaulle. L'écoute des marins a été effective et ils ont apprécié nos actions.

Toute l'équipe du Seamen's Club est toujours aussi mobilisée pour l'accueil et l'aide aux marins en s'adaptant aux conditions sanitaires.

Benoit Sagot, Président de l'AHAM



– Le Havre – Mission allemande pour les marins

La Mission de la Mer de même que le Seamen's Club le Havre m'ont beaucoup soutenu pour mon début de service.

Depuis que j'ai eu le premier badge pour les terminaux conteneurs et roro mi-septembre, j'ai effectué des visites à bord en moyenne de 5 navires par jour, soit env. 100 par mois dont principalement ceux des armateurs allemands, des marins allemands ou internationaux. Toutes nos visites rentrent dans les statistiques du Seamen's Club.

Evidemment, on a rencontré pas mal des marins qui se sont plaints de leur durée à bord ou de l'interdiction de leur compagnie ou leur agent de mettre pied à terre, on en a rencontré pas mal dont leur contrat avait expiré ou qui avaient même dépassé 12 mois. On les a toujours orientés vers l'inspectrice de ITF quand ils le désiraient.

Au 25 décembre, j'ai distribué 120 cadeaux de Noël aux navires à quai.

Sylvie Boyd



– Rouen – « Association rouennaise des amis des marins »

Introduction

Le foyer de Rouen a accueilli 1306 marins en 2020, soit une baisse de 58 % par rapport à 2019. Le nombre de visite de navires a baissé de 10% par rapport à 2019. Parallèlement, le port de Rouen a enregistré une baisse d'activité de seulement 4,7% sur l'année.

Les raisons ayant contribué à cette baisse :

1. Fermeture du foyer du 15 mars au 11 juin,
2. Réouverture à la fin de la campagne céréalière, période creuse pour le foyer,
3. Consignes armateurs de ne pas se rendre à terre,
4. Certains marins refusent également d'aller à terre par peur d'être contaminés,
5. Couvre-feu mi-octobre suivi d'un confinement du 30 octobre au 15 décembre,
6. Couvre-feu maintenu jusqu'à la fin de l'année.

Nous ne disposons pas encore du bilan comptable arrêté mais il devrait être créditeur, grâce à la combinaison de plusieurs facteurs :

- Fonds de solidarités,
- Activités partielles,
- Arrêt de travail prolongé pour deux salariés,
- Economie sur le carburant, électricité et approvisionnement du bar et de la boutique,
- Versement des aides COVID de la FNAAM et de la DDTM,
- Versement d'une aide pour les cadeaux de Noël pour les marins de MTS
- Mise en place de courses à la demande.

Rétrospective de l'année 2020

Le 15 mars le foyer a fermé ses portes après avoir reçu 852 marins depuis le 2 janvier. Les 2 premières semaines de confinement ont été une période d'incertitude. D'un côté, l'activité du port de Rouen enregistrait une activité record en termes de trafic maritime. De l'autre côté, les services proposés par le foyer n'étaient plus compatibles avec les règles de confinement.

Les observatoires des droits des marins relayaient que de nombreux marins assujettis aux règles de confinement n'avaient plus accès depuis plusieurs semaines au service des seamen's club.

Deux semaines après le début du confinement, en partenariat avec une philippine et les pilotes de Seine, nous avons décidé de mettre en place un service de livraison uniquement de cartes téléphoniques. Les pilotes remettaient un flyer une fois à bord. Via les applications WhatsApp et facebook, les marins prenaient ensuite contact avec nous. Une dizaine de navires ont sollicité le dispositif. Les livraisons étaient assurées uniquement par le Président de l'association. Lors de ses visites à bord, le Président a pu constater que les besoins concernaient également des produits parapharmaceutiques, comme vitamines et collyres. Beaucoup de marins exprimaient une importante

fatigue et des difficultés à obtenir de l'aide des seamen's club, pour beaucoup fermés à la suite des règles de confinements appliquées de nombreux pays d'escale.

Les résultats du dispositif furent mitigés sans doute liés aux raisons suivantes :

1. Dispositif de livraison inhabituel :
 - a. Pour les marins : Connaissance du dispositif
 - b. Pour les pilotes : Distribution des flyers

2. Consignes armateurs de confinement limitant l'accès aux personnes étrangères au navire.

Néanmoins, cette première expérience nous a permis :

1. De travailler avec les pilotes et une philippine,
2. D'améliorer nos outils de communication vis-à-vis des marins et des partenaires portuaires
3. De mettre en place un système de course à la demande :
 - a. Gestion comptable sur le terrain,
 - b. Liste des produits proposés,
 - c. Organisation des équipes,

Le 11 mai, les salariés ont repris la visite des navires avec courses à la demande et/ou des transport des marins vers des centres commerciaux, informations relayées par les pilotes de seine. Le foyer est resté fermé.

Le 02 juin le foyer a pu rouvrir avec la mise en place d'un protocole sanitaire. Les horaires d'ouverture ont été modifiés :

- Du lundi au vendredi de 15h à 22h
- Le samedi et veille de jours fériés de 15h à 23h
- Le dimanche et jours fériés de 10h à 20h

Le bilan fin août est meilleur mais les courses à la demande restent limitées et le taux de fréquentation est divisé par deux comparativement à 2019. Malgré l'assouplissement des règles de confinement, environ 15% des navires en escale déclarent l'équipage confiné à bord. Nous estimons ce chiffre bien supérieur parce qu'un nombre inhabituel de navires nous refusent l'accès.

Le 17 octobre, un couvre-feu est mis en place dans la métropole de Rouen. Les horaires d'ouvertures sont à nouveau modifiés

- Du lundi au samedi de 14h à 21h
- Le dimanche et jour férié de 10h à 20h

Le 30 octobre, un nouveau confinement est instauré ayant pour conséquence la fermeture du foyer. Les visites de navires et commande à la demande sont maintenues et rencontrent cette fois-ci un grand succès auprès des marins.

Le 15 décembre, le foyer a rouvert ses portes mais le bar reste fermé. Les horaires d'ouvertures sont à nouveau modifiés :

- Du lundi au samedi de 13h à 20h.
- Le dimanche et jour férié de 10h à 20h.

À la suite d'une forte relation de proximité avec la ville de Rouen et sa métropole, nous avons pu bénéficier du soutien d'une dizaine de bénévoles au mois de décembre. Si l'accueil et la gestion ne furent pas toujours simples, nous avons pu renforcer certains jours les équipes nous permettant d'assurer à la fois la visite de tous les navires présents au port et les courses à la demande, très chronophage pour les équipes.

Bilan et retour d'expérience 2020 :

Afin de faire le bilan de cette année si particulière, nous avons organisé 3 réunions au mois de janvier avec :

- Les bénévoles
- Les salariés
- Les jeunes en service civique

Bilan humain :

1. Modification fréquente des plannings,
2. Répartition horaire des semaines sur uniquement 2 chauffeurs à la suite de l'arrêt de travail d'un chauffeur pendant 4 mois,
3. Aucun congé de posé depuis le mois d'aout,
4. Respect des règles sanitaires contraignantes à appliquer et surtout à faire respecter par certains marins,
5. Courses à la demande chronophage,
6. Problèmes de change lors des ventes à bord,
7. Difficultés de répondre à toutes les spécificités de chaque marin,
8. Stress important des équipes du foyer (Perte de marchandises en cas de refus du marin de la réceptionner, problème de change...),
9. Baisse de morale face à la détresse de certains marins et l'impuissance de pouvoir répondre aux nombreuses demandes.
10. Difficultés quotidiennes à contrôler les caisses (ventes de produits à bord).

Le retour d'expérience des 4 derniers mois :

1. Certaines courses ne rentrent pas dans le champ des missions du foyer (Commande de pack d'eau, de viande...). S'appuyant sur le dispositif de la loi Leroy sur l'économie bleue, à savoir bénéficier d'une fraction des droits portuaires pour assurer nos missions, des agents maritimes orientent les marins vers le foyer pour l'avitaillement de vivres normalement assurées par un prestataire agréé pour le transport de vivre.
2. De nombreux marins commandent de l'alcool alors que les consignes armateurs en interdisent la consommation à bord. Devons-nous refuser ces demandes ?
3. Commande individuelle importante : Jusqu'où devons-nous répondre à la demande du marin au risque de ne pas pouvoir servir les autres navires ?
4. Pour les courses à la demande, les marins remettent du liquide aux équipes. Nous n'avons rencontré aucun problème mais nous envisageons de rédiger un document signé par les deux parties évitant tous risques de contestation. De plus, nous enregistrons le numéro de portable du marin permettant via l'application WhatsApp de communiquer avec lui lors des courses pour s'assurer en cas de doute que le produit correspond bien aux attentes.

Conclusion :

Cette période difficile a beaucoup sollicité l'équipe du foyer entre risques sanitaires et devenir des salariés. Le soutien de l'état et de la DDTM , le partenariat avec les pilotes et certains agents maritimes nous ont permis de développer de nouveaux services auprès des marins.

Nous espérons que cette réactivité du foyer face à la crise sanitaire permettra de renforcer notre légitimité auprès des acteurs portuaires rouennais. Nous allons poursuivre notre effort pour améliorer notre offre de courses à la demande. Un bénévole de la grande distribution a rejoint notre équipe. Une réunion avec l'union portuaire rouennaise est programmée pour leur présenter un dispositif de courses à la demande à l'instar du centre d'Halifax au Canada ou de port Hedland en Australie.

L'activité du foyer et ses recherches pour adapter son offre à la demande des marins, compte tenu de la situation sanitaire, reposent sur la volonté de rappeler l'importance de nos missions et de pérenniser l'emploi des salariés auprès de nos financeurs et partenaires.

« Du chaos naît une étoile » !



– Saint-Malo – Association « Marine-Amitié-Partage »

1-Vécu de l'association en 2020

Deux confinements, une grève de dockers et des travaux engagés dans le port par le gestionnaire du port de Saint-Malo ont fait que la fréquentation de navires-cargos a diminué fortement d'où une baisse substantielle de l'activité de notre Seamen's Club.

2-Gestion face à la situation sanitaire « covid-19 » :

Lors des 2 confinements, il a été pris la décision, en accord avec les Affaires maritimes, de ne pas ouvrir le Seamen's Club et nous avons demandé à tous nos bénévoles, composés essentiellement de « seniors », de ne pas assurer de permanence.

Notre salarié a tenu une permanence entre les deux confinements en appliquant strictement les règles sanitaires en vigueur : masques, gel hydro-alcoolique, distanciation, nombre de personnes dans le local, etc...permettant ainsi aux quelques marins de profiter des services que nous proposons comme cartes téléphoniques, etc.

3-Relationnel avec les différentes instances locales (port, Commission Portuaire, élus, municipalités) face à cette situation de crise

L'ensemble des acteurs locaux ont soutenu de façon unanime toute décision prise par le Seamen's Club et maintenus dans leur intégralité leurs aides financières.

4-Chômage partiel des salariés (organisation, gestion)

Notre Association n'a pas recouru au chômage partiel de notre salarié.

5-Horaires d'ouverture du local et/ou de passage près des navires. Organisations des associations lors de cette période à rallonge; différentes actions effectuées (livraison de cartes téléphoniques, produits de première nécessité, visites à bord...)

Hormis les 2 confinements, notre local est resté ouvert de 17h00 à 21h00 et de 17h00 à 17h45 lors de la période de couvre-feu.

6-Incidences sur la mobilisation/démobilisation des adhérents/bénévoles/salariés.

Notre Association n'a noté aucune démobilisation tant de la part de nos bénévoles que de notre salarié.

7-Documents à disposition : lesquels, par quel organismes, autorisations ?

Notre Association n'a eu recours à aucun document.

8-Informations diffusées par la FNAAM : incidence, aide constatée ?

Les informations de la FNAAM ont bien été diffusées et notre Association n'a sollicité aucune aide financière.



Association « Seamen's club de Brest »

Vécu de l'association en 2020

Comme la plupart des autres foyers, le seamen's club de Brest est resté fermé durant 19 semaines soit plus du tiers d'une année normale. Avec seulement 827 marins enregistrés, soit le quart de l'année précédente, la fréquentation a été particulièrement faible.

En début d'année, notre inquiétude face à ce virus dont la connaissance était alors très imparfaite a été grandissante en prenant connaissance des messages d'alerte. Lors de notre assemblée générale du 14 mars, la décision a dû être prise, à contrecœur, de suspendre tout transport de marins dans le véhicule de l'association. Nous étions conscients que la fréquentation s'en trouverait fortement impactée. Les adhérents les plus âgés avaient commencé à se tenir à distance de nos activités. Le soir même, le Premier ministre annonçait la fermeture des bars et le début d'un confinement. Nous avons donc fermé le seamen's club et suspendu les visites à bord des navires pour ne pas exposer nos salariés. Je précise ici qu'à Brest, ce sont les deux salariés qui effectuent les visites de navires.

L'activité de visites systématiques des navires nouvellement arrivés a repris après la levée du confinement entre le 10 mai et le 2 juin, avec pour objectif de s'enquérir des besoins des marins. Le seamen's club a été rouvert le 2 juin et les visites aux navires n'ont ensuite été assurées que sur demande pour satisfaire des besoins notamment en cartes téléphoniques pour ceux ne descendant pas à terre. Durant la période de cinq mois entre les deux confinements, seulement 318 marins sont venus au seamen's club.

Le second confinement fin octobre a entraîné une nouvelle fermeture de nos locaux. Notre activité de visite systématique des navires a alors repris avec nos deux salariés.

À l'occasion des fêtes de fin d'année, salariés et bénévoles se sont très fortement mobilisés pour la remise de cadeaux aux marins dont le financement a été facilité par la perception des indemnités d'activité partielle et le fonds de solidarité. Cette action a bénéficié à plus de 250 marins sur plus d'une quinzaine de navires.

Gestion face à la situation sanitaire « Covid 19 »

S'agissant des bénévoles, ceux catégorisés personnes à risque se sont assez rapidement mis en retrait. Durant le premier confinement, en l'absence d'équipements individuels de protection (masques notamment), il a été décidé de ne pas exposer les salariés et les visites à bord des navires ont été

suspendues. En prévision de la réouverture du 2 juin 2020, un protocole sanitaire a été établi. À notre demande, une préventrice de la médecine du travail est venue examiner nos mesures et a formulé des recommandations complémentaires. Le véhicule était à nouveau utilisable pour le transport des marins, après avoir été adapté aux circonstances : séparation du conducteur et des passagers, lavage des mains, consignes de port du masque, ventilation, etc.

Lors du deuxième confinement, la situation des marins particulièrement dégradée (problématique des relèves, interdiction descente à terre décidée par l'armateur) nous a conduits à demander aux salariés d'assurer les visites de navires de manière systématique, sans pénétrer dans les locaux intérieurs.

Nous avons pu constater que les marins étaient soumis à des régimes très variables en termes de droits de descente à terre, sachant qu'aucune restriction particulière n'était édictée par l'autorité préfectorale en plus de celles applicable à la population. Les plus chanceux pouvaient descendre à terre normalement alors que d'autres se voyaient interdire de quitter le navire. On peut penser que certains marins faisaient aussi le choix de ne pas descendre terre.

Relationnel avec les différentes instances locales (port, Commission Portuaire, élus, municipalités) face à cette situation de crise : aides matérielles, financières, écoute de la part de ces organismes

Cette crise sanitaire aura au moins permis d'obtenir une meilleure information de la part du port sur les activités qui s'y passent. Le seamen's Club est désormais sur la liste de diffusion de la capitainerie.

Durant le premier confinement, nous étions comme tout le monde particulièrement préoccupés par les possibilités d'approvisionnement en masques. Une démarche a donc été effectuée auprès de la CCI de Brest, concessionnaire du port, pour se joindre à une commande groupée de masques, étant entendu que le Seamen's club assurerait le règlement de sa commande. La CCI n'a pas souhaité accueillir notre demande ce qui nous fait dire qu'il reste encore du chemin à parcourir pour être convenablement reconnu de certains décideurs de ce port.

En termes d'aide financière, nous avons eu le soutien de la FNAAM à hauteur des dépenses de moyens de protection engagées. La FNAAM avait elle-même reçu une subvention de la direction des affaires maritimes ainsi qu'une aide de la Société des œuvres de mer avec pour objectif de répartir ces aides entre les associations qui en feraient la demande.

Chômage partiel des salariés (organisation, gestion)

Nous avons placé nos deux salariés en activité partielle

C'est le président qui formule les demandes d'accord et assure le recensement et les déclarations des heures à indemniser par l'URSSAF.

L'activité partielle a été mise en place du 16 mars au 1er juin, puis à nouveau à partir du 30 octobre.

Horaires d'ouvertures du local et/ou de passages près des navires. Organisation, actions effectuées (livraison de Cartes téléphoniques, produits de première nécessité, visites à bord...)

Le foyer a été ouvert tous les jours du 1er janvier au 14 mars selon l'horaire habituel (du lundi au samedi de 18h30 à 22h00 et le dimanche de 15h00 à 18h00) puis du 2 juin au 28 octobre selon les mêmes horaires.

Durant la première période d'ouverture, les salariés ont visités les navires normalement. Aucune visite n'a eu lieu durant le premier confinement. À partir du 10 mai un salarié a assuré des visites à la coupée un jour sur deux pour s'enquérir et satisfaire les besoins. Puis à la réouverture du foyer le 2 juin, les visites ont été limitées aux navires exprimant des besoins. Lors du second confinement, les salariés ont systématiquement visité les navires et effectué des livraisons de cartes téléphoniques et recharges et autres articles vendus au seamen's club.

Incidences sur la mobilisation/démobilisation des adhérents/bénévoles/salariés

Avant même le premier confinement, des bénévoles classés « à risques » ont décidé de suspendre leur activité. Il n'a pas été remarqué de véritable démobilisation des bénévoles. Nous avons même été contactés durant cette période par des personnes désireuses de rejoindre notre association.

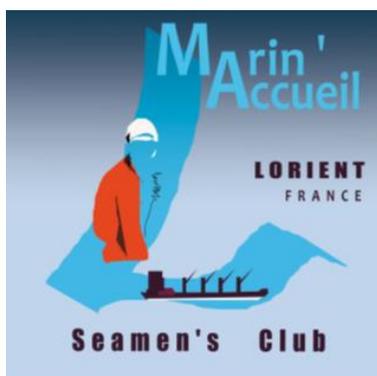
Les salariés sont particulièrement mobilisés depuis le 30 octobre sur la visite aux navires et la satisfaction des besoins.

Documents à disposition : lesquels, par quels organismes, autorisations ?

Les informations reçues en début de pandémie l'ont été de la capitainerie. La FNAAM nous a aussi alimentés, relayant des informations de différentes sources.

La DML a établi un document formalisant le caractère de notre activité en tant que mission de service public, afin de faciliter les déplacements de nos bénévoles au profit de l'association durant le second confinement.

Thierry Beisser, président



– LORIENT – Association MARIN'ACCUEIL

MARINS :

- Environ 90 navires visités. Baisse importante. L'accès a été interdit à plusieurs périodes, et encore aujourd'hui sur certains navires.
- 1100 marins accueillis, approximatif. Baisse importante. Certaines compagnies, malgré les textes en vigueur, interdisent aux marins de descendre à terre.
- 140 marins transportés
- 0 marin visité à l'hôpital. La seule baisse qui nous fait plaisir. Mais avons fait passer des colis à 3 d'entre eux et recharger leur cartes sim à distance (covid positif en isolement).

EQUIPE :

- 18 bénévoles. Le bureau a décidé qu'en raison des conditions sanitaires particulières, il convenait de protéger les bénévoles et de consacrer les places disponibles dans le local, pour les marins..présents : 3 actifs.
- 1 salariée directrice temps partiel 80% et 1 cdd à temps partiel.
- 1 cabinet comptable.

MOYENS :

- 1 local de 138 m2 aménagé équipé
- 1 véhicule CITROËN
- 10 vélos

SERVICES :

- Visites à bord, par Emmanuelle, réduites considérablement.
- Accueil et services adaptés aux relèves d'équipage. Une nocturne spontanée. 19H à 3h à la demande de l'agent.
- Accueil au foyer réduit par les 2 confinements successifs. Les compagnies, ont préféré, souvent, consigner les marins à bords, en passant par-dessus les lois. Parfois, nous avons essuyé des refus pour nos visites à bord. Nous, foyers français avons été appelés à fermer, assimilés aux bars et restaurants... Les retours nationaux ou régionaux étaient différents. A l'approche des fêtes, Emmanuelle décide de solliciter 1 autorisation des autorités pour ne pas augmenter la pression de Noël à bord à celle du Covid. Nous passons donc du statut de "bars" à "mission de service public". Le bien être est remplacé par le mieux-être.

Il est essentiel, de maintenir un lien avec l'extérieur. La moindre bouffée d'oxygène, le moindre échange fait du bien au moral. Avons rarement rencontré autant des gars en détresse psychologique avec de réelles difficultés à supporter les contrats qui s'allongent (17 mois) en raison des aéroports ou lignes fermés.

Services actuels : Wifi gratuite, dons de livres, dons de vêtements et chaussures, Dons de jeux de société (puzzles) : apporter un peu de diversité pour le temps libre à bord. Livraisons via dockers, agents. Nous avons mis en place un service à la carte via notre 06 et les réseaux sociaux (Messenger, WhatsApp). Les marins nous contactent, font leurs listes et en fonction des urgences, nous tentons d'y répondre.

Services à l'arrêt depuis mars : Billard, baby-foot, dames, puzzles, scrabble, basket, fléchettes, ping pong, Karaoké, Guitare, Prêt de vélos, Transport gratuit en groupe, accompagnement à la poste, aux espaces sportifs...Pas d'expo peinture ou photos cette année non plus.

La soirée de Noël le 25 décembre au soir n'aura pas lieu. Nous avons offert nos décors à 1 équipage. Nous remettons des cadeaux et du chocolat, comme chaque année. Nous aurons cette année, un élan de solidarité via les boîtes de Noël 56 qui nous ont remis 80 colis supplémentaires. La distribution durera plus longtemps, chaque équipage est livré s'il ne descend pas. L'envoi de courrier ou colis, Transferts d'argent, Encaissement en dollars est compliqué par la fermeture du bureau de change (et les taux bas de reprises)

Quelques marins utilisent notre adresse postale pour se faire livrer les achats qu'ils ne peuvent pas faire au port. Et nous les récupérons à la poste en cas de non distribution.

HORS ACCUEIL

Les deux salariées ont été en chômage partiel en mars, avril et novembre 2020. Le foyer était fermé pendant ces périodes de confinement. Des jours sont toujours dans cette configuration dès que les marins ne descendent pas ou que l'accès à bord est interdit. Nous bénéficions de l'aide de l'Etat pour le chômage partiel ainsi que pour la perte de chiffre d'affaires. Nous avons missionné notre cabinet expert-comptable pour tous ces dossiers.



– Saint-Nazaire – Association « Marine Accueil Loire »

- **Vécu de l'association Marine Accueil Loire St Nazaire en 2020 :**

Comme toutes les associations françaises d'accueil des marins nous avons vécu l'année 2020 au rythme des annonces gouvernementales :

- Arrêt total de nos activités à partir du 02 mars, lors du premier confinement.

- Reprise partielle des activités le 1er juillet autorisée par un courrier de la DDTM. Transport des marins limité à quatre marins par trajet en suivant les règles sanitaires requises (gel hydro-alcoolique, masque, distanciation), accueil des marins au local avec les mêmes règles sanitaires et pas plus de quatre marins et deux bénévoles présents au local.

- **Gestion face à la situation sanitaire « Covid 19 » : bénévoles, salariés, accueil, contacts avec les marins :**

Marine Accueil Loire est une association composée uniquement de bénévoles en majorité seniors. Nos activités ont donc été limitées durant toute l'année 2020 car de nombreux bénévoles craignaient pour leur santé.

Cependant la distribution de cartes téléphoniques par la gendarmerie maritime et la disponibilité de quelques chauffeurs a permis de conserver un lien social avec les marins en escale (515 marins transportés en minibus, 523 reçus au local et 383 transportés en taxi).

- **Relationnel avec les différentes instances locales (port, Commission Portuaire, élus, municipalités) face à cette situation de crise : aides matérielles, financières, écoute de la part de ces organismes :**

Le Grand Port Maritime Nantes- St Nazaire est resté très attentif aux problèmes liés à la conjoncture sanitaire et nous a fourni, gracieusement, les produits adéquats (gel hydroalcoolique, désinfectant surfaces et masques).

Nous avons été en contact constant avec la Commission Portuaire de Bien Être qui nous a transmis les documents et directives au fur et à mesure des différentes décisions (ARS, DDTM) ce qui nous a permis d'être en conformité dans nos actions.

Nous avons maintenu une communication régulière avec notre inspecteur ITF afin de lui signaler, ainsi qu'aux autorités portuaires (Capitainerie, Gendarmerie Maritime, DDTM), au fur et à mesure, les cas sensibles détectés lors de nos visites aux navires (détresse, problèmes de relève d'équipage, relationnel difficile à bord des navires, problèmes sociaux et psychologiques liés à la situation sanitaire).

- **Chômage partiel des salariés (organisation, gestion) :**

Sans objet, nous n'avons pas de salariés.

- **Horaires d'ouvertures du local et/ou de passages près des navires. Organisations des associations lors de cette période à rallonge ; différentes actions effectuées (livraison de Cartes téléphoniques, produits de première nécessité, visites à bord...) :**

En 2020 le local a été ouvert durant 204 heures aux horaires habituels (18h00 – 22h00) avec un nombre restreint de bénévoles volontaires (nombre total de bénévoles 31, nombre de bénévoles volontaires durant cette période 8) ce qui a permis de conserver, malgré la situation sanitaire, le contact social avec les marins ; les horaires de passage sur les quais de la navette de l'association a été décidé : de 14h à 17h afin de nous adapter aux consignes en vigueur. Le site Facebook et WhatsApp ont contribué aux échanges et contacts avec les navires et leur différents besoins (livraison de produits divers, cartes téléphoniques, échanges social).

Comme chaque année nous avons distribué gratuitement des ballotins de chocolat aux navires durant les fêtes.

- **Incidences sur la mobilisation/démobilisation des adhérents/bénévoles/salariés :**

La durée très longue de cette crise sanitaire a évidemment entraîné une démobilisation et démotivation des bénévoles. Le groupe WhatsApp des bénévoles a permis de conserver le relationnel entre tous.

Nous espérons une remotivation des adhérents afin de reprendre une activité normale de l'association (septembre ?).

- **Documents à disposition : lesquels, par quels organismes, autorisations :**

La Direction Départementale des Territoires et de la Mer, sous l'autorité du Préfet, nous a fourni une autorisation de déplacement durant le deuxième confinement et le couvre-feu dans le cadre de nos missions d'intérêt général.

- **Informations diffusées par la FNAAM : incidence, aide constatée :**

Les informations de la FNAAM ont bien été diffusées. Nous n'avons pas sollicité d'aides financières car, localement, nous avons obtenus les aides matérielles nécessaires.



Association « Nantes Port Accueil »

- **Nantes Port Accueil – 2020, une année en pandémie :** Et pourtant l'année avait bien commencé pour l'accueil des marins. Malgré la fin des conflits sociaux sur le port et des gilets jaunes, l'activité portuaire et d'accueil est restée forte avec un mois de février au top 2 depuis la création de l'association, avec 205 marins rencontrés à bord.

Les derniers « chocolat de Noël », de feu le CBE, ont été distribués donnant encore du plaisir à une dizaine d'équipages. Autres beaux évènements préservés avant la tempête, la dernière facture du seamen's club réglée au constructeur ainsi que la participation au forum du bénévolat qui nous a apporté une moisson de contacts utiles durant le premier semestre.

Les élus et l'administration, en charge du Grand Port à Nantes métropole ont été rencontrés pour préparer l'organisation du congrès de la FNAAM.

Devant la montée en puissance de l'épidémie, les équipes, le foyer, et le mini bus ont été dotés d'un petit nombre de masques et de solution hydro alcoolique. La préfecture de Loire Atlantique a invité les associations à suspendre leurs activités d'accueil à compter du mardi 3 mars 2020. Le 17 mars, le confinement a entraîné en cascade l'annulation de toutes les réunions statutaires et associatives. Les réunions du conseil ont été instituées par l-consultation. Les équipements ont été mis en sécurité pour la maintenance et une astreinte téléphonique a été mise en place sur la portable association. Un suivi visuel du foyer, des clôtures provisoires et de l'AOT a été assuré avec l'aide amicale de "Nantes Port Terminal". Aucun déplacement, ni rencontre, même urgente n'a pu avoir lieu au foyer, cependant l'association a continué à travailler en télétravail en particulier sur l'édition d'un nouveau flyer. A la suite du 1er confinement, l'accueil a repris graduellement à partir du 15 juin. L'activité ne s'arrêtera que le 17 octobre à l'aube du second confinement.

La réunion de la CPBE de novembre a permis d'obtenir de la préfecture une note reconnaissant l'accueil maritime comme service d'intérêt général pour satisfaire les demandes expresses des marins durant les périodes de restriction de circulation. La reprise des visites et des permanences a eu lieu à partir du 15 décembre. Les permanences d'après-midi ont été réduites à 17H00 pour cause de couvre-feu et celles de soirée ont été suspendues.

- **Une gestion de crise en chemin de crête entre présence auprès des marins, préservation de la santé des bénévoles et résilience de l'action.** L'association est constituée exclusivement de bénévoles, les seniors y sont majoritaires et très attachés à la liberté et la responsabilité d'initiative vers les marins. Ce qui a permis d'être proactif et de s'adapter aux changements des mesures sanitaires gouvernementales. En confinement, l'astreinte téléphonique a maintenu le contact et le lien social avec les bords.

- **Des relations soutenues avec les instances maritimes :** Le port a été présent pour aider à se procurer des masques et du gel. La DAM, la fédération, la société des œuvres de mer se sont réunies pour soutenir l'association sur les frais engagés pour l'achat de moyens sanitaires.

Une difficulté a été ressentie lors de l'arrivée d'un navire avec 4 cas Covid à bord sur un quai privé. L'opérateur a interdit l'accès au quai à l'équipe du seamen's club. La capitainerie n'intervenant pas, les marins sont restés pendant toute leur escale sur la Loire sans contact avec l'extérieur et les accueils avant de repartir en mer. La représentation de l'autorité sanitaire portuaire n'apparaît pas clairement pour informer de l'état sanitaire d'un navire et de sa capacité d'accès. L'interdiction d'accès au quai de l'accueil isole un peu plus les marins. Les élus des collectivités territoriales ont été très discrets et ne se sont pas manifestés pour connaître les problèmes et situations vécus par les marins. Les municipalités ont été présentes pour s'enquérir de la situation des associations, ouvrant des possibilités de subvention pour celles ayant des difficultés financières. Toutes les organisations de forums, dont les locaux dépendent des municipalités, ont été annulées et le sont toujours.

- **Des permanences au seamen's club et des visites à bord adaptées à la situation Covid**

Hors des confinements, la reprise d'activité fut rapide. La note de la DDTM a permis la mise en place de visites d'intérêt général, répondant ponctuellement aux demandes des bords et des acteurs maritimes en particuliers lors d'achat de produits de première nécessité, de confort ou de cartes

téléphoniques. Les marins en fin du premier confinement sont apparus complètement épuisés, usés par l'isolement qu'ils rencontraient dans chaque pays. Des situations de marins en détresse ont été rencontrées suite aux non relèves et gérées par des bénévoles « aux mains nues ».

Les horaires de reprises ont été ceux habituels des visites à bord de 10H00 à 13H00 et de 16H00 à 19H00, réduite à 17H00 par le couvre-feu. Les actions en visites et en transports tournaient autour des livraisons de cartes téléphoniques et de produits de première nécessité dans les magasins.

Le temps de confinement a représenté près de 40% de l'année, abondé par une perte d'activité du port de près de 9%. C'est environ 50% de l'activité de l'année qui a disparu.

Les résultats de l'accueil soulignent une activité comparable à celle de 2019, rapportée à la demie année 2020, avec un nombre de marins reçus au foyer de 101, un nombre de marins rencontrés à bord de 780, un nombre de marins transportés de 177 pour un kilométrage effectué de 20908 km. L'association a été présente durant 136 jours sur les quais. Les cartes téléphoniques vendues ont représenté plus du double de 2019 en lien avec la forte demande des marins en communication.

Les visites à bord s'effectuent pour moitié sur le quai et à bord. Les marins sont confinés à bord dans un cas sur trois à minima voire deux cas sur trois à maxima suivant les armements.

- **Une mobilisation des bénévoles forte, renforcée par le besoin d'engagement social lié aux difficultés de travail des marins.** Cette solidarité a donné du lien entre bénévoles. En dehors des confinements, les bénévoles ont été laissés libres d'intervenir ou non suivant leur situation de fragilité ou leur degré d'inquiétude au risque Covid. Environ 25% se sont arrêtés pour des soins médicaux ou des fragilités. Aucun cas Covid n'a été signalé. La démobilisation a été la plus importante au sortir du premier confinement. A terme, la crise devrait entraîner une diminution du nombre de bénévoles disponibles et l'affaiblissement du service de bien-être. Cela, d'autant plus que les forums du bénévolat resteront encore suspendus pendant de nombreux mois.

- **Des moyens documentaires en soutien de l'action:** Les bénévoles ont pu disposer avant la montée en puissance de la pandémie d'une documentation pour apprécier les risques de la maladie et des fiches en langues étrangères à distribuer aux marins. Un protocole sanitaire a été mis en place précisant les conditions de visite à bord, en foyer et en transport. A partir de novembre 2020, les documents DDTM de missions d'intérêt général et les attestations de déplacement dérogatoires couvre-feu ont complété le dispositif.

- **Une année blanche mais un verre à moitié plein :** Toute crise est l'occasion de se remettre en question et de mettre en perspective les points qui emportent une vue positive d'espérance. En 2020 nous avons apprécié à sa juste valeur la force de l'indépendance des moyens propres de l'association. Avec le nouveau foyer, nous avons été fermé 4mois et demi. Dans notre ancien local nous aurions été fermés plus de 8 mois et demi. Le mini bus pouvait paraître grand avec ses 9 places avant la crise mais avec une jauge réduite nous avons pu transporter sans difficulté jusqu'à 4 marins. Malgré les conditions réduites en ressource bénévole nous avons pu faire aboutir notre projet d'ouverture d'une nouvelle journée d'accueil le dimanche matin.

Alors levons ce verre à moitié plein aux travailleurs clés, à leur santé psychique retrouvée, à des relèves et vaccinations assurées ainsi qu'à la présence affirmée des bénévoles de l'accueil maritime sur les quais.

Bernard LEFEBVRE



– La Rochelle – Association « Marin'Escale »

L'année 2020 qui s'achève aura été marquée par la pandémie du COVID 19 qui a impacté de façon importante l'activité de notre association.

2020 avait pourtant bien commencée puisque la fréquentation des marins avait augmenté de 43 % en janvier et de 19 % en février.

	Nb de marins		
	2020	2019	Variation
Janvier	643	448	43,53 %
Février	634	533	18,95 %

Bien que Marin'Escale ait dû fermer ses portes le 15 mars en raison du premier confinement la baisse de fréquentation n'a été globalement que de 25 %.

	Nb de marins		
	2020	2019	Variation
Mars	309	411	-24,82 %

En avril aucun marin n'a pu être accueilli, l'Association a été contrainte de fermer totalement ses portes.

Lors de la réouverture le 12 mai, nous avons mis en place un service de livraison à la coupée pour pouvoir répondre au mieux aux besoins des marins souvent confinés à bord de leurs navires. L'accueil dans nos locaux n'était toutefois pas possible en raison du protocole sanitaire.

Marin'Escale fonctionne avec trois salariées en plus des bénévoles. Ces derniers sont présents pour aider les salariés lors des soirées, de 18h à 22h. A la reprise de l'activité nous n'étions ouverts qu'en journée, nous n'avons donc pas fait appel aux bénévoles.

Par ailleurs, le fait d'être seul facilitait le respect des normes sanitaires et la charge de travail était tout à fait gérable pour une personne seule.

Début juin, nous avons de nouveau fait des permanences en binôme avec les bénévoles sur les horaires 16h à 20h30 (Nos locaux étaient ouverts à ce moment-là de 9h30 à 12h30 et 15h30 à 20h30).

Nous continuons les livraisons à la coupée et il est possible d'acheter des produits à emporter. Nous avons également mis en place quelques tables à l'intérieur afin de pouvoir consommer une boisson dans le respect des règles sanitaires. La jauge de personnes présentes dans les locaux était fixée à 10.

Par ailleurs, les jeux tels que ping-pong, baby-foot, billard, fléchettes et karaoké n'étaient pas accessibles.

La pandémie a eu pour effet de diminuer de 47% la fréquentation dans nos locaux sur l'année 2020. Toutefois les visites des navires et les livraisons à la coupée ont permis de conserver un lien avec les marins en cette période

	Nb de marins		
	2020	2019	Variation
Janvier	643	448	43,53 %
Février	634	533	18,95 %
Mars	309	411	-24,82 %
Avril	0	645	-100,00 %
Mai	0	576	-100,00 %
Juin	109	517	-78,92 %
Juillet	341	621	-45,09 %
Août	240	415	-42,17 %
Septembre	326	426	-23,47 %
Octobre	349	393	-11,20 %
Novembre	116	306	-62,09 %
Décembre	126	733	-82,81 %
TOTAL	3193	6024	-47,00 %

A partir du mois de juillet, nous avons repris nos horaires habituels 9h30 – 22h avec les bénévoles en binôme de 18h à 22h.

Nous avons également repris notre service de navette après l'installation d'un plexiglas qui sépare le siège conducteur des autres sièges passagers.

A cette occasion nous avons noté une forte baisse de la mobilisation des bénévoles. Les raisons étaient diverses : personnes classées à risque en raison de leur âge, de leurs antécédents médicaux, personnes proches de personnes à risques ou encore découragées par le manque d'activité lors des permanences.

La baisse de fréquentation des marins aux mois de juillet et août est significative si l'on compare à l'année 2019 : - 45 % et - 42 %.

Nous avons organisé le 2 septembre une soirée pour lancer nos planches apéritif qui a rencontré un certain succès. L'ensemble de la terrasse avait été aménagée pour respecter les distances de sécurité mais pouvoir tout de même créer un événement pour échanger avec l'ensemble de nos bénévoles et les marins présents.

Nous avons pu observer en septembre que la fréquentation des marins par rapport à septembre 2019 est moins grande que sur les deux mois précédents : - 23 %, en revanche les marins ont été plus nombreux en octobre et la baisse a été de seulement 11 % comparé à 2019.

Lors de l'annonce du deuxième confinement le 30 octobre 2020, nous avons fermé à nouveau nos locaux au public et suspendu les permanences en binôme avec les bénévoles. Notre service de livraison à la coupée était toujours en place. Le 9 Novembre, nous avons ouvert à nouveau nos locaux pour la vente à emporter. L'accès aux dons de vêtements nous paraît très important pour les marins donc ils restent accessibles.

A chaque changement d'horaires afin de s'adapter à la situation, les informations ont été transmises aux différents acteurs du Port notamment la Capitainerie et les Agents.

Les achats réalisés afin d'être en conformité avec le protocole sanitaire (masques, désinfectant, plexiglas) ont été pour partie pris en charge par la FNAAM et le Port.

Lors des confinements les salariées ont été placées en chômage partiel. L'Association compense la perte de salaire engendrée par cette situation afin de ne pas pénaliser les collaboratrices. Les aides gouvernementales ont permis de maintenir les finances de l'Association.

Pour égayer les fêtes de fin d'année Marin'Escale, grâce à un financement de l'ITF, a distribué 295 paquets cadeaux aux marins en escale pendant cette période. Chaque paquet était comprenant un petit sac à dos, un aimant et un sachet de 180gr de caramels au beurre salé.



– Bordeaux –
Association « Escale Estuaire de la
Gironde »

Comme tout le monde, nous avons vécu une année difficile à gérer pour notre foyer mais surtout problématique pour le bien être de nos marins.

Pour débiter, nous avons perdu nos deux salariés à mi-temps qui sont partis vers de nouveaux horizons mais avons retrouvé un jeune dès le mois d'avril. Bien entendu, on ne savait pas que nous allions devoir fermer le foyer le 16 mars ! Cependant, nous avons essayé de trouver les parades pour maintenir les contacts avec les navires et continuer de répondre aux mieux aux besoins des marins.

Avant toute chose, nous avons appliqué les mesures de sécurité en prenant les consignes (mise à disposition de documents, d'affiches...) là où l'on pouvait les trouver : Avec le G.P.M. de Bordeaux, avec le Président de la Commission de Bien-être, avec les Mairies locales et quelques élus, sans omettre tous les avis d'ITF – ISWAN et de la FNAAM.

Rapidement, nous avons pu nous procurer gel et masques, pour les mettre à la disposition des salariés et des bénévoles assurant les permanences, surtout grâce à quelques « dons » et à l'achat de ce que l'on pouvait trouver à l'époque sur le marché !!

Dès la fermeture du foyer le 16 mars, nous avons mis en place une communication avec les navires par 'email' et cela, avec l'aide des agents maritimes. On leurs indiquaient comment ils pouvaient nous contacter (mail/téléphone) ainsi que les articles que nous pouvions leur fournir. Une fois leurs commandes effectuées, la livraison se faisait au pied de la coupée ou en haut à la demande du bord, avec les précautions nécessaires, principalement pour établir les cartes 'Sim'. Ce service peut se faire 7jours/7, sur simple commande et selon la disponibilité des bénévoles.

Nous avons continué le transport au supermarché (avec un nombre restreint de marins pour respecter la distanciation, plus masques et gel), et également de faire les courses pour ceux qui ne pouvaient descendre du navire, cas le plus fréquent.

Le Port a levé le confinement des marins à bord le 11 mai et nous avons ré-ouvert le foyer le 13 juin. Pendant toute cette période du 1er semestre, le trafic du Port a diminué d'environ 10% alors que nous perdions le contact avec près de 40% des marins pour cause de confinement.

Dans le même temps, nous avons pu obtenir une indemnisation de l'Etat (€1500 x 2) pour la perte de C.A. en mars/avril 2020 sur la même période de l'année précédente.

A la réouverture du foyer en juin (aux heures habituelles de 17h à 22h), nous avons retrouvé des bénévoles qui souhaitaient reprendre du service en renfort de notre salarié. Beaucoup se sont portés volontaires et nous avons pu répondre à la demande exceptionnelle des marins du paquebot de la compagnie du Ponant qui a fait de Bordeaux son port de base pour des circuits hebdomadaires entre l'Espagne et la Bretagne pendant l'été.

Néanmoins, le 2ème semestre n'a pas été mieux que le 1er. De nombreux navires ont pris l'initiative de se protéger par un confinement qui nous a amené jusqu'au 1er novembre où nous avons dû refermer le foyer jusqu'à mi-décembre.

Toutefois, nous avons continué d'appliquer la même procédure pour répondre aux demandes des marins, par des contacts et des visites lors des escales. Il est à noter que nous n'avons pas vu de cas de grande lassitude ou de dépression chez les marins rencontrés. Ils étaient heureux et contents de nous voir et de plaisanter très naturellement. Certains trouvaient le temps long mais prenaient la situation en disant : « On n'a pas le choix, c'est comme ça ». !

Nos bénévoles (pour la majorité : des séniors) sont restés très motivés regrettant de ne pouvoir se mobiliser sans prendre de risque (afin d'assurer des lendemains que nous espérons plus paisibles). Côté salariés, nous avons recruté notre deuxième mi-temps mi-septembre et de fait nous avons un peu plus de flexibilité pour nos permanences.

Les liens avec la FNAAM, nous ont permis de d'aménager, de corriger, d'innover, de proposer des alternatives qui pouvaient être le produit des autres foyers. C'est aussi un lien rassurant pour comparer notre situation avec celle des autres.

Dans une analyse un peu plus 'comptable', nous avons rencontré environ 1200 marins contre près de 1900 l'année dernière. Visité près de 200 navires contre près de 300 en 2019 (principalement sur le terminal de Bassens qui regroupe de 40 à 50% du trafic du GPMB qui compte environ 1000 escales par an).

Nos services les plus demandés restent les mêmes mais en moindre proportion, à savoir : Cartes téléphone/internet, les boissons/snack/achats boutique (actuellement en pick & collect), la Wifi, et le transport en minibus.

Notre association compte environ 130 membres dont près de 30 actifs, qui donnent près de 5000 heures de leur temps par an au foyer (auxquelles il faut ajouter les heures administratives à la maison). Notre dernière Commission de Bien-être qui vient d'avoir lieu, nous a donné le plaisir de recevoir la reconnaissance du monde maritime de la Région Aquitaine en félicitant son Président et l'ensemble des membres de l'association. De notre côté, nous remercions, bien sûr, l'ensemble de nos membres et tous ceux qui nous aident au quotidien, comme les agents maritimes, les pilotes, les équipes du Port et tous les autres.

Lors des fêtes de fin d'année nous avons distribué à nos marins de passage quelques cadeaux pour marquer cette belle occasion de Noël.

Pour le Président Guy Bardin, Pierre Haffreingue, Vice-Président



– BAYONNE – Association « ESCALE ADOUR »

Le foyer a fermé dès le 4 mars et nous avons arrêté nos activités à cette date.

Pas mal de nos 21 bénévoles étaient déjà réticents pour venir effectuer leur permanence, la moyenne d'âge étant à 69 ans .

Nous avons fait part de notre cessation d'activité aux autorités portuaires : capitainerie , DDTM , Région , CCI (gestionnaire du port) ainsi qu'aux agents consignataires.

Certains de ces derniers ont demandé s' ils devaient facturer aux navires la contribution de fonctionnement du foyer. J'ai demandé que soit stopper temporairement le versement de la contribution, n'étant plus en mesure d'assurer quelque service que ce soit.

Nous avons ré ouvert le foyer en mode "dégradé" le 2 juin avec la moitié des bénévoles volontaires ainsi que notre salariée permanente qui avait été mise en chômage partiel.

Ouverture avec une procédure sanitaire très stricte (utilisation du bus par la seule salariée ,vente en ligne des produits avec livraison à la coupée des navires grâce à notre site internet. L'accueil des marins se faisait uniquement en terrasse par beau temps et dans le garage ouvert .Nous disposons d'un abri ouvert pour recevoir la Wi-fi qui reste à disposition 24h/24.Les horaires d'ouverture n'étaient pas alors soumis à couvre feu mais la visite à bord était interdite . Malgré tout peu de marins ont eu à ce moment l'autorisation de quitter le bord. Toutes ces dispositions ont été prises en concertation avec la DDTM et la sous préfecture de Bayonne.

Le 4 Septembre notre salariée a été déclarée positive au Covid et nous avons été contraints de fermer à nouveau par sécurité sanitaire et aussi par le peu de marins susceptibles d'être intéressés. Nous avons ouvert à nouveau le 21 septembre. A partir du 15 décembre notre salariée a effectué systématiquement des visites à bord des navires mais compte tenu de la mise en place du couvre feu à 20.00h la permanence en soirée a été suspendue, ce qui est toujours le cas aujourd'hui . La visite à bord est extrêmement bien appréciée par les marins qui profitent aussi du minibus pour se rendre en ville dans le respect des heures du couvre feu.

Les bénévoles disposent tous d'une dérogation établie par la DDTM pour dépasser l'heure du couvre feu si nécessaire. La permanente aussi ainsi que d'une attestation employeur.

Nous avons eu la bonne surprise d'apprendre que le paiement de la contribution nous serait allouée même dans les périodes de fermetures du foyer.

La commission portuaire de bien-être des gens de mer s'est tenue le 20 octobre et l'ensemble des membres avaient demandé que les versements ne soient pas suspendus, ce qui dénote d'un esprit de solidarité qui n'a jamais manqué d'ailleurs sur la place portuaire bayonnaise.

En tant que Président , je crains que nous perdions quelques brebis bénévoles en route malgré une réunion d'après fête qui a réuni la quasi totalité d'entre nous.

Nous avons toujours des retours très divers et plutôt négatifs des cartes Lebara et surtout personne pour nous renseigner chez eux.

Localement nous avons communiqué sur le quotidien régional Sud Ouest sur nos activités et la détresse des marins embarqués depuis trop longtemps. Enfin notre salariée a fait l'objet d'un reportage sur la radio locale Franc Bleue.

François CAZEILS . Président de « Escale Adour »



– Port La Nouvelle – Association « La Mission de la mer »

DESCRIPTION ANNEE 2020 :

Ce début d'année 2020 a été marqué par une baisse de la demande des équipages de descendre à terre et de ce fait de la fréquentation de notre foyer suite au Covid :

- Les marins ont été consignés à bord de leur navire.
- Le Seamen's Club de Port la Nouvelle a été interdit d'accès à l'enceinte portuaire (badges d'accès désactivé).

Conformément aux ordres des autorités portuaires, nous avons donc :

- Cessé toute activité de services aux marins.
- Procédé à la mise en activité partielle de notre salarié unique pour avril, mai et juin 2020.
- Continuer à régler le courant administratif.
- Assurer l'entretien de notre navette de service.

Au même titre que les bars et restaurants nous avons été autorisés à reprendre nos activités (après acceptation de notre « protocole de reprise d'activité » par les services portuaires) le 7 juillet 2020.

Devant la tiédeur des équipage à quitter leur navire (par peur de la contamination ou peut-être sur ordre de leur hiérarchie) nous avons bousculé nos habitudes en proposer nos services directement au pied de la coupée des navires :

- Ventes de matériel téléphonique : carte sim, recharges, notices utilisation.
- Change U\$ en €.
- Effectuer des courses de première nécessité pour les marins dans les enseignes locales.

- Mise en place d'une astreinte téléphonique (de 9h00 à 12h00) pour « les services extras » afin de proposer nos services en dehors de nos heures normales d'ouverture (16h-20h).

L'activité semblait repartir tout doucement lorsque le second confinement a été mis effectif à compter du 30 octobre 2020.

En début de cette période, nous pouvions continuer nos activités en mode dégradé, les marins étant soumis au même traitement que la population locale, pouvoir quitter leur bord pour une heure de temps en présentant une « attestation de déplacement dérogatoire » ce qui limite leurs sorties.

A la fin de la première période de confinement, nous avons constaté une diminution de la disponibilité de nos bénévoles, toujours actuelle, dont les rangs sont constitués majoritairement de retraités qui préfèrent respecter un confinement stricte pour raison sanitaire et santé.

Depuis début Décembre 2020, nous avons modifié nos heures d'ouverture de l'après-midi, au lieu du 16h-20h nous faisons désormais 14h30-17h30

RELATIONNEL AVEC LES DIFFERENTES INSTANCES LOCALES :

Durant cette période, il a été difficile de savoir auprès des organismes portuaires, les consignes que nous devons appliquées, nous avons fait des échanges de mails. Notre seule subvention provient de la CCI de l'Aude, actuelle gérante du port jusqu'à la relève par une SEMOP au mois de Mai 2021 et une autre petite subvention municipale, comme toutes les associations de la ville.

DOCUMENTS A NOTRE PORTEE :

Au début de la crise, dans nos échanges avec les différents organismes, nous avons obtenus des flyers covid 19 (CCI de l'Aude – FNAAM – SITE MINISTERE SANTE)



Association « Seamen's club de Sète »

Après les deux premiers mois d'activité normale (AG annuelle, témoignage dans un lycée de Montpellier dans le cadre d'un atelier vidéo sur les marins, accueil d'étudiants de l'école d'architecture de Montpellier, expo photo et soirée d'accueil de la communauté portuaire...),

les projets ne relevant pas stricto sensu de l'accueil des marins ont du être reportés, voire annulés (dont l'annulation de 2 jours de rencontre avec Cyprien Verseux prévus les 14 et 15 mars avec 80 pré-réservations enregistrées, et les autres projets avec les établissements scolaires).

Fonctionnement du club

Les visites à bord quotidiennes pour la prise de contact avec les équipages ont eu lieu jusqu'en janvier, de manière habituelle. Vente de cartes de téléphone, accueil au club, distribution de kits AIDS, taxi

courses et découverte touristique pour les équipages le souhaitant. Avec une nouveauté : les accompagnements à la gare pour que les marins de *l'Odeep One* y récupèrent des colis.

Covid 19

Nous voyons arriver la pandémie dans les ports, via les informations générales et très rapidement par le réseau de la Fnaam (autour du 20 janvier). Nous avons pu équiper les salariés dès le 29 janvier en masques FFP2, généreusement donnés par les officiers de la Capitainerie (surplus de la grippe H1N1 de 2008) : « *Après tout, vous êtes ceux qui sont le plus au contact avec les marins* » nous dit un officier de port.

- **Février** : différentes annonces officielles du ministère des Transports transmises par la Fnaam. Achat de produit virucide pour continuer à faire le service à bord et à accueillir les marins dans nos locaux. Certains marins sont partiellement confinés à bord. Pour ceux qui ne peuvent plus descendre, le Seamen's club se charge de faire les courses et de les apporter directement au bateau. Nous avons ainsi servi pendant 3 semaines un cargo avec un équipage 100 % chinois, déjà totalement consigné à bord (Yagze 12).

- **Mars** : nouvelles mesures avec l'arrivée de la pandémie en Europe. La psychose grandit. Quid des ferries passagers ? À Marseille des dockers refusent de monter à bord.

12 mars : interdiction officielle de monter à bord.

17 mars à midi : confinement total

Suivant les préconisations officielles, le bureau de l'association, en téléconférence par WhatsApp, décide de la fermeture du lieu d'accueil et des visites à bord.

Les salariés sont mis en activité partielle, conformément aux annonces du Premier Ministre le 14 mars. Le Bureau décide de maintenir les salaires en intégralité.

Grâce à l'action du cabinet comptable Gieules, et notamment de la comptable qui suit nos dossiers, l'activité partielle pour les 3 salariés est très rapidement acceptée par la plateforme nationale.

- Premier confinement : 17 mars – 11 mai

Suivi avec les équipages pendant le confinement :

En début de période, livraisons de cartes et recharges de téléphone aux marins de *l'Odeep One* (mars-début avril). Au plus fort du confinement, alors qu'il était impossible pour nous (administrateurs bénévoles) de monter à bord des navires, nous avons continué à leur permettre de rester en contact avec leurs familles, grâce à un partenariat avec les agents qui transmettaient les cartes de téléphone à bord, à notre place.

Société Delom particulièrement disponible. Entreprise Marlier, avitailleur, en relation avec *l'Odeep One*.

Nous avons effectué des visites régulières aux équipages des barges hollandaises, coincées à Sète alors qu'ils étaient venus pour la manifestation Escale à Sète (annulée).

À la demande de l'agent PromarMed (Marseille), visite et livraison pour l'équipage du *MV Shirvan* pendant les derniers jours du confinement : cartes sim + gel hydroalcoolique (20 avril - début mai).

Bureau bénévole : malgré le confinement, contact très régulier avec les salariés pendant les 8 semaines de fermeture. Moyenne de 2 échanges/semaine avec les 3 salariés en temps partiel

Téléréunions de bureau par WhatsApp : 14 mars - 30 avril - 7 mai

Réouverture :

- préparation : recherche pendant tout le mois de mars jusqu'à début avril de gel hydroalcoolique. Heureusement, réservation prioritaire de bouteilles grâce à une pharmacie amicale. Grâce à une bénévole, couture de masques en tissu pour les salariés et les bénévoles les + actifs (une dizaine de personnes en tout).

Rendez-vous avec le directeur du port de commerce de Sète, le 6 mai. Le port nous offre un lot de masques jetables et réutilisables, des lingettes et des produits virucides pour nous permettre de redémarrer alors que ces produits sont encore très difficiles à trouver dans le commerce. Le carton est récupéré auprès du port le lundi 11 mai, 1^{er} jour de déconfinement.
Reprise d'activité graduelle des 3 salariés (11 mai, 12 mai, 14 mai).

À disposition des salariés dès le 11 mai :

- Équipements de sécurité à disposition (masques jetables et en tissu pour chacun, gel, gants, visières) et mesures barrières mises en place et expliquées dès le 11 et 12 mai
- Mise à jour du Document unique de prévention, avec une page spéciale Covid.
- En prévision d'un retour des marins dans le minibus ou dans notre local, organisation du plan de circulation et pose d'une vitre en plexiglas dans le minibus.

- Mai et juin :

Les équipages étant toujours confinés à bord des navires, avec interdiction de sortie, il est décidé de répartir le travail entre les salariés :

- tournée dans le port pour organiser malgré tout, des visites à bord dans le respect des gestes barrières ;
- travaux dans le local : petits bricolages en intérieur, en extérieur, embellissement extérieur : construction d'une terrasse en bois (30 m²) en complément des 2 bancs en bois financés par Société des œuvres de mer.

- À partir du 2 juin :

(déconfinement général) : des marins peuvent descendre à terre. Deux tournées/jour (matinée et fin d'après-midi). Une attention particulière est portée aux questions des relèves d'équipages en attente. Plusieurs capitaines demandent la possibilité de « privatiser » le Seamen's club pour leurs équipages (ex : *Silver One*).

Odeep One : contacts quasi-quotidiens avec les équipages (Ghanéens, Ivoiriens, Malgaches) toujours confinés à bord à Sète. Quelques officiers français.

- Maintien normal de l'activité du club pendant tout l'été

Les équipages étant encore très majoritairement confinés, ou les marins ne souhaitant pas descendre de peur de la pandémie et des impacts que cela pourrait avoir sur leur possibilité de retour à la maison. Nous effectuons beaucoup de livraisons de courses à bord (chocolats et bricoles alimentaires, matériel informatique, bouteilles d'eau...).

14-20 août : plainte d'un marin marocain (relève équipage *Odeep One*) pour des conditions salariales à bord et suspicion de Covid => ITF, inspection du travail maritime, Capitainerie... La relève d'équipage retournera au Maroc pour « caractéristiques non conformes de la part de l'agence de manning ».

- Autres activités, malgré tout :

Entre deux confinements, nous décidons de maintenir le partenariat avec le festival culturel Voix Vives de Méditerranée en Méditerranée (18 au 25 juillet)

3 rencontres/jour du sur notre terrasse extérieure. Chaque fois, nous présentons l'activité de l'association et transmettons au public des informations sur la situation des équipages. Nous touchons sur l'ensemble de la période entre 650 et 700 personnes = sensibilisation du public (sétois et régional) et par ricochet, des journalistes, à la situation des marins en attente de relève.

Retombées médias : France 3 Montpellier, diffusion 25 juillet ; Radio Bleue + France Inter & France Info, 28 juillet ; Midi-Libre, 30 juillet ; La Marseillaise, début août.

L'occasion de faire entendre la voix des marins bloqués dans les ports. Témoignages des marins des cargos *Spring Desert* (dont le capitaine philippin) et *Alondra*.

- 13 octobre : Commission de Bien-être

La commission s'est tenue sous forme d'audioconférence (une quinzaine de participants actifs sur un peu + de 25 convocations). L'occasion de remercier toute la communauté portuaire pour son soutien actif durant la crise du Covid. Partenariats reconduits à l'identique (prêt du local, montant de la taxe armateur collectée par le port)

- 30 octobre - 15 décembre : deuxième confinement

Le Seamen's Club continue son activité essentiellement sur le port : service « déporté » à bord, rencontres, cartes sim, courses... Les 2 salariés en activité partielle, une semaine chacun.

- 15 décembre – 15 janvier : reprise normale des 2 salariés, mais les marins restent toujours à bord.

Statistiques :

La crise du Covid a modifié les modes de fonctionnement. L'activité s'est fortement déportée à l'intérieur du port, au pied ou dans le navire. Le nombre de marins a légèrement diminué.

Année 2019 : 485 bateaux / 3 777 marins vus à bord / 796 marins au club / 1 480 transportés.

Année 2020 : 349 bateaux / 3 318 marins vus à bord / 255 marins au club 522 transportés

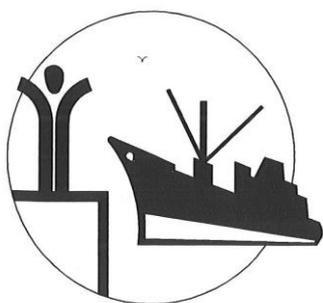
Depuis 15 janvier : reprise de l'activité en temps partiel pour les 2 salariés. Même mode de fonctionnement que pendant le 2^e confinement.

En synthèse :

Le seamen's club de Sète a pu continuer à servir correctement les marins, grâce au 2 salariés et aux principaux bénévoles du bureau (5 personnes). Service « à domicile » apprécié de la part des équipages.

Bonnes relations avec les partenaires institutionnels, qui nous voient travailler comme eux, en même temps qu'eux.

Un point difficile : perte de contact avec les adhérents.



**– Port de Bouc –
Association
« Les amis des marins - Port de Bouc »**

L'année 2020 avait bien commencé pour notre association, nos dettes se terminant fin juin nous voyons l'avenir sous un ciel plus clair, c'était sans compter sur le covid19.

Après un début d'année satisfaisant bien qu'en baisse, en nombre de marins, notre activité s'est trouvée arrêté, comme tous les clubs, dès mi-mars suite aux restrictions à cause de la pandémie de COVID 19. Juste après notre AG nous avons du fermer notre foyer, plus aucun marin ne pouvait descendre des bateaux et venir se détendre.

Une reprise à minima en juillet, Août, Septembre et Octobre car les marins ne descendaient que très peu. Nous n'avons pu accueillir des Marins qu'à compter du 2 juillet mais de 30 à 35 marins par jour

nous sommes passés à 2 à 4 marins et encore pas tous les jours et nous voilà encore une fois confiné sans aucun marin.

Le Foyer fermé, les salariés ont pris leurs congés payés et ont été mis au chômage partiel. Ceux-ci ainsi que les bénévoles de l'Association ont travaillé au coup par coup les rares jours où des marins descendaient de leurs navires ou lorsque nous avons pu livrer au pied de la coupée des cartes téléphoniques et divers produits demandés par les équipages.

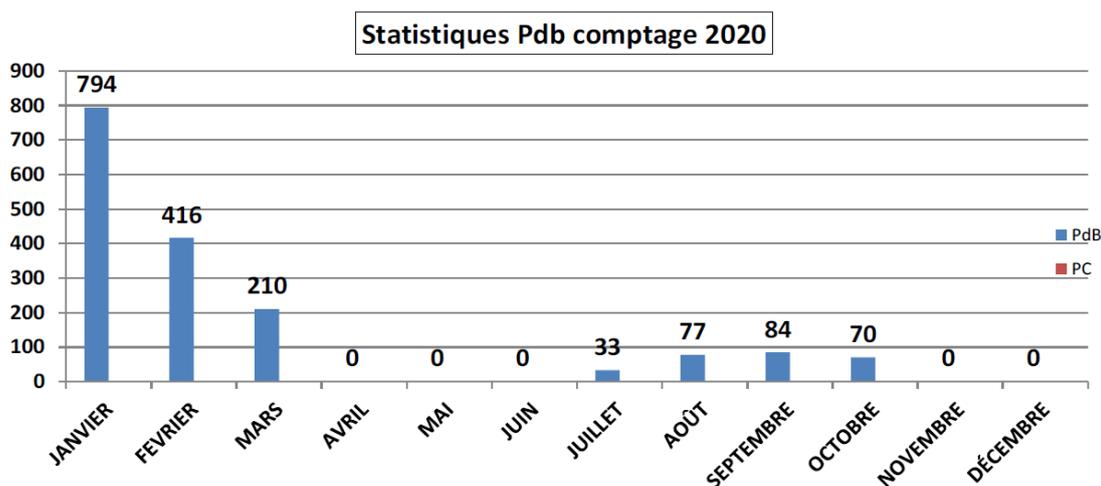
Actuellement, le seul service que nous rendons aux marins c'est la vente de cartes téléphoniques, nous avons aussi fait un catalogue où nos produits sont représentés et nous faisons comme un « Drive » livré au pied des bateaux.

Des travaux de rénovation ont été entrepris dans le local pour le rendre encore plus convivial lorsque nos amis marins reviendront.

Nous avons peur pour notre foyer à la situation financière pas encore stabilisée.

Nous avons bénéficié du chômage partiel pour nos salariés, et de l'aide de l'état de 1500 euros mensuel.

Les subventions des mairies nous ont été versées ainsi que le versement du GPMM des cotisations des armateurs.





– Marseille – Association marseillaise d'accueil des marins

1. Vécu de notre association en 2020

Voici quelques chiffres et informations 2020 du foyer de Marseille :

- Le trafic a bien entendu fortement baissé en 2020, avec seulement 488 navires visités (moins 34% par rapport à 2019). Nous n'avons cependant jamais arrêté les visites.
- 781 marins transportés en minibus (contre 857 en 2019)
- 4680 marins reçus au foyer en 2020 (moins 55% par rapport à 2019). Le foyer a été fermé de mi-mai jusqu'à mi-juin ainsi que novembre et décembre.

En revanche, les ventes aux navires ont peu baissé en 2020, la plupart se faisaient non pas au foyer mais au pied des navires, même pendant les périodes de confinement. En effet, si le trafic croisière est entièrement à l'arrêt depuis le 15 mars 2020, il y a eu en permanence 10-15 paquebots qui avaient choisi notre port pour se désarmer, ce qui représente, même pour ces navires ainsi désarmés, 1200 à 1500 marins au total (entre 50 et 200 par paquebot). Certaines compagnies interdisaient aux marins de mettre pied à terre, et pour eux, nos ventes et fournitures de services ont été grandement appréciées.

Bref, une année pas banale mais tout de même active avec des relations plus approfondies qui ont pu s'instaurer avec les marins des paquebots en escale longue durée.

2. Gestion face à la situation sanitaire « Covid 19 » : bénévoles, salariés, accueil, contacts avec les marins en précisant l'évolution ou pas entre les 2 confinements.

A Marseille, la participation des bénévoles s'est interrompue pendant le confinement, elle a (faiblement) repris au cours de l'été 2020. Les contacts avec les marins et équipages ont été plus approfondis que d'habitude en raison du désarmement des paquebots dans le port, et compte tenu des restrictions très contraignantes qui étaient imposées à certains équipages.

3. Relationnel avec les différentes instances locales (port, Commission Portuaire, élus, municipalités) face à cette situation de crise : aides matérielles, financières, écoute de la part de ces organismes.

Les aides récurrentes dont bénéficie l'AMAM ont été maintenues dans l'ensemble. Pour ce qui est de l'aide principale, à savoir celle versée par le Grand Port Maritime de Marseille, on pouvait craindre une baisse importante puisque le trafic s'est effondré : en effet, cette aide provient d'un (petit) pourcentage du compte d'escale des armateurs qui leur est facturé au bénéfice de notre association. Mais cela n'a pas été le cas, le port s'est engagé à maintenir au minimum l'aide donnée l'année précédente (en 2019), donc pour 2020, en payant la différence de sa propre poche. Il faut saluer ce geste que le Grand Port Maritime de Marseille n'était pas tenu de faire.

4. Chômage partiel des salariés (organisation, gestion).

Comme beaucoup, nous avons eu recours au chômage partiel mais très peu pour notre directeur qui n'a jamais véritablement cessé de travailler au cours de l'année 2020.

5. Horaires d'ouvertures du local et/ou de passages près des navires. Organisations des associations lors de cette période à rallonge ; différentes actions effectuées (livraison de Cartes téléphoniques, produits de première nécessité, visites à bord...)

Le foyer a été fermé la majeure partie de 2020, la plupart des ventes se sont effectuées au pied des navires. Des demandes de services inhabituelles nous ont été adressées, comme la mise en place d'une connexion internet pour un paquebot à quai.

Également, nous avons été sollicités par des navires désarmés au port de Toulon (où il n'y a pas de seamen's club). Notre directeur s'y est rendu à une ou deux reprises pour vendre produits et services (nourriture, carte téléphone etc.).

6. Incidences sur la mobilisation/démobilisation des adhérents/bénévoles/salariés

C'est difficile à évaluer, nous avons décalé la tenue de notre Assemblée Générale annuelle dans l'espoir de l'organiser de manière classique (et non par visioconférence), nous verrons à ce moment-là.

7. Documents à disposition : lesquels, par quels organismes, autorisations ?

8. Informations diffusées par la FNAAM : incidence, aide constatée ?

Elles ont été lues avec intérêt



– Mayotte – Association « Les amis des marins – Seamen's club de Longoni »

En 2020, 157 navires auront fait escale au port de commerce de Longoni, dans un contexte particulier de crise sanitaire, à l'image des autres ports mondiaux. Les mesures prises dès le début de la pandémie ont pratiquement réduit à zéro les échanges, déjà limités, avec les équipages :

- Pas de débarquement de marins ;
- Pas de relève d'équipage ;
- Passages à bord, durant les escales, strictement limités aux personnels indispensables aux activités (pilotes, manutentionnaires...) ;
- Fermeture de l'unique bar/restaurant du port ;
- Transport vers le centre-ville quasi impossible, voire impossible ;
- ...

Les relations de l'association avec les équipages se seront donc limitées aux échanges systématiques entre les marins et les pilotes et les agents maritimes, membres de l'association, à chaque escale. Aucune demande particulière ne nous est parvenue depuis le début de la crise sanitaire à l'exception du transport pour une visite chez le médecin, du capitaine d'un navire gazier en opération de ravitaillement des réservoirs du centre emplisseur SIGMA, le 1^{er} décembre 2020.

Cette année bien particulière n'aura par ailleurs pas permis à l'association de trouver un dénouement heureux aux recherches entreprises depuis maintenant plus de 2 ans afin de trouver un terrain à proximité du port pour y construire son foyer. Malgré les démarches entreprises auprès des services en charge du « foncier » au Conseil Départemental de Mayotte et d'élus supposés influents, et quelques faux espoirs face à des promesses multiples, l'association ne perd pas espoir et poursuit ses recherches. En espérant que 2021 nous soit plus favorable !